



la mission de contact peuvent changer. Si les numéros donnés dans la présente brochure ne vous permettent pas de joindre la mission, demandez le téléphoniste local pour obtenir des renseignements plus récents.

TROISIÈME PARTIE : DURANT LE VOYAGE

Respectez les lois et coutumes étrangères

Quand vous voyagez dans un pays étranger, vous devez vous familiariser avec son mode de vie et respecter ses lois, ses religions, sa culture, ses classes sociales et ses conditions économiques. Même si, personnellement, vous n'approuvez pas certaines croyances locales, rappelez-vous que vous êtes un visiteur.

Dans beaucoup de pays, il est très important de s'habiller de façon appropriée, qu'on soit homme ou femme. Dans certains pays, par exemple, il y a des lois prescrivant ce qu'une femme doit ou ne doit pas porter en public. Ailleurs, la tenue des hommes doit elle aussi respecter certaines règles. Ceux qui dérogent aux lois du pays risquent des punitions parfois très lourdes.

Soyez particulièrement respectueux des temples, mosquées, églises, synagogues et autres lieux de culte. Beaucoup de ces lieux ne sont pas accessibles aux étrangers ou aux personnes qui n'appartiennent pas à cette religion. Si vous avez envie de photographier des objets ou des édifices religieux, demandez-en d'abord l'autorisation.

Tout le monde n'aime pas être photographié. Si vous photographiez les habitants, ceux-ci risquent de vous en vouloir ou bien de vous réclamer de l'argent une fois la photographie prise. Vous devez toujours leur en demander d'abord la permission.

Ne photographiez jamais les installations militaires, les ports où se trouvent des navires de guerre ou bien les installations industrielles telles que des raffineries. Vous risquez de perdre votre film et votre appareil et même d'être pris pour un espion.



Précautions à prendre

Appliquez les mêmes règles à l'étranger que chez vous, mais encore plus rigoureusement. Les étrangers — en fait, dans de nombreux pays, ils sont tout particulièrement visés. Par conséquent, il ne faut pas vous aventurer dans des endroits inconnus; vérifiez d'abord s'ils sont sûrs. Ne prenez pas d'auto-stoppeurs et ne franchissez pas de frontière avec des personnes que vous venez de rencontrer. Surveillez vos bagages et assurez-vous qu'ils sont fermés à clé. **Ne passez jamais quoi que ce soit, même une enveloppe, d'un pays à l'autre pour rendre service à quelqu'un.**

N'étalez pas de grosses sommes d'argent à la vue de tout le monde. Utilisez des ceintures de voyage et des valises avec des compartiments secrets pour les objets de valeur.

Laissez un exemplaire de votre itinéraire à quelqu'un au Canada afin que l'on puisse vous joindre en cas d'urgence. Téléphonez chez vous de temps à autre si vous voyagez sac au dos ou si vous n'avez pas de programme fixe, surtout si vous avez promis à votre famille ou aux amis de le faire. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international reçoit tous les ans des milliers d'appels de la part de familles ou d'amis inquiets de ne pas avoir eu le coup de téléphone promis.

Inscrivez les numéros de vos chèques de voyage et de vos cartes de crédit sur une feuille que vous conserverez à part. **Ne gardez jamais au même endroit votre passeport, vos billets d'avion et autres, vos pièces d'identité, votre argent liquide, vos cartes de crédit et vos documents d'assurance. Si vous le faites, vous risquez de vous retrouver sans argent et sans aucun papier d'identité.**

Faites usage du coffre-fort de l'hôtel. Ne laissez aucun objet de valeur dans votre chambre.

Drogues illicites

L'usage et le trafic de drogues illicites sont interdits dans tous les pays, même si, à certains endroits, l'on en trouve facilement